

Enjeux globaux sur le genre et le développement durable

Justine DIFFO TCHUNKAM

*Docteur en Droit, Coordonnatrice National du réseau More Women in Politics,
Africa Task Force for Gender and Elections
Cameroun*

Patrice METEUNOU

Msc Sciences Forestières, spécialiste Adaptation aux Changements climatiques et genre

Introduction

Les questions de genre aujourd'hui font de plus en plus partir des préoccupations de développement. Les organes de gouvernance et de prise de décision dans la majorité des pays mettent davantage l'accent sur le genre et précisément sur la prise en compte de la femme. La réalité du monde changeant d'aujourd'hui et le leadership croissant des femmes deviennent tels que les initiatives de développement durable ne sauraient laisser celles-ci en arrière-plan. Plusieurs initiatives (mécanismes et processus) globales et locales ont été entreprises à ce jour dans plusieurs domaines (forêt, énergie, environnement...) pour garantir une gestion équitable des ressources de la planète et un développement durable de celle-ci. Cet état des lieux nous amène à nous interroger sur ce que l'on risque de gagner ou de perdre si l'approche genre est intégrée dans ces initiatives de développement. Aussi, l'égalité de genre est-elle indispensable pour le développement durable dans un environnement globalisant, interdépendant, et soumis à des défis majeurs tel que le changement climatiques?

1. Quelques concepts et notions clés

Genre : c'est l'ensemble des interactions et relations sociales entre hommes et femmes; il revoit aussi aux constructions sociales qui posent des différences entre hommes et femmes, définissant ainsi leur accès aux opportunités.

Développement durable : Selon un rapport de Brundtland (1987) de la Commission mondiale sur l'Environnement et le développement, le développement durable est la mise en œuvre d'une utilisation et d'une gestion rationnelle des ressources naturelles visant à « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Il se veut qui se veut écologiquement viable, socialement équitable et économiquement rentable.

Égalité de genre : C'est l'égalité des droits, des responsabilités et des opportunités des femmes, des hommes, des filles et des garçons au sein de la société.

2. Pourquoi l'approche genre dans les projets de développement?

L'intégration du genre dans les projets de développement favorise à la fois la prise en compte et la mutualisation des capacités distinctes des hommes et des femmes. En effet, les hommes et les femmes, en raison de leur Genre, rencontrent des situations différentes qui les obligent à acquérir des savoirs et capacités distincts, vu qu'ils ont des besoins et des intérêts spécifiques. De plus, une approche qui se polarise sur la condition des femmes uniquement ne contribuerait pas à établir des rapports équitables entre les Genres; l'approche genre est en fait comme une grille d'analyse pour prendre en compte la diversité homme/femme (AOAEE, 2011). L'inégalité des genres peut toutefois être corrigée si les droits, les responsabilités et les opportunités des femmes et des hommes sont reconnues et leurs intérêts, leurs besoins et leurs priorités pris en considération dans le strict respect de leurs différences.

3. Inégalités de Genre : un frein pour le développement

Inégalité de genre : obstacle à l'atteinte des ODM

Parler « **Développement** », c'est envisager l'équité prioritairement, car les disparités homme/femme affectent la croissance multisectorielle de nombreux pays en développement. Selon La Convention pour l'Élimination de toutes formes de Discrimination à l'Égard des Femmes adoptée par l'Assemblée Générale des Nations unies en 1979, la

« Discrimination à l'Égard des Femmes » viole les principes de l'égalité des droits et du respect de la dignité humaine, tout en leur obstruant le chemin de toute participation à la vie politique, sociale, économique et culturelle, au même niveau que les hommes. Un développement « durable » ne peut être une démarche de bon sens que si « les interconnexions à long terme des enjeux économiques, sociaux et environnementaux » sont privilégiées et, surtout si l'égalité de Genre est établie en amont de toute initiative d'envergure nationale et internationale, locale et globale, comme principe sacrosaint. Il faut nécessairement en vue de l'atteinte à terme des OMD, l'élimination des barrières sociale, culturelle et politique qui mettent les femmes dans une posture fatalement désavantageuse et l'implication de toutes et de tous pour un environnement durable.

Inégalité de genre et changement climatique

Le changement climatique est aujourd'hui une réalité scientifique indéniable, réalité à laquelle tout le monde devrait s'accoutumer peu à peu, voire s'adapter. Il est important face à cette menace de s'interroger non seulement sur le mode de création et de répartition des richesses au sein de nos sociétés, mais aussi sur l'implication du Genre dans le processus d'adaptation au changement climatique.

En effet, les femmes utilisent et gèrent les ressources naturelles dans des conditions différentes de celles des hommes et sont par conséquent affectées différemment par la dégradation et par la raréfaction ou l'accès difficile de ces mêmes ressources suite aux différents impacts des changements climatiques sur celles-ci. Dans les pays en développement, les femmes rurales sont les principaux piliers de la production alimentaire en plus de leur rôle de productrice du capital humain, mais ne sont propriétaires terriennes qu'à raison de 10 %. Assumer ces responsabilités n'est pas sans conséquences sur l'environnement (certaines femmes pratiquent une agriculture itinérante sur brûlis) en raison de la forte demande sociale en produits forestiers non ligneux, en bois de chauffe, en faune, etc. En outre, plusieurs femmes sont exposées à la malnutrition dans les zones les plus touchées par les bouleversements du climat : en Asie du Sud-est et dans certains Pays du Sud notamment en Afrique subsaharienne. Dans ces zones, les femmes portent des charges plus lourdes que les hommes, mais consomment moins de calories à cause de la dictature culturelle qui stipule que l'homme doit recevoir plus de nourriture que le reste de la famille. Les femmes apparaissent ainsi plus vulnérables aux changements climatiques, et à la conjoncture environnementale actuelle dégradante et devraient de ce fait bénéficier d'une attention spéciale dans des processus comme l'adaptation aux changements climatiques, l'évaluation environnementale et bien d'autres.

Du fait de leur potentiel d'absorption du CO₂ grâce à la photo synthèse, les écosystèmes forestiers interviennent substantiellement dans la lutte contre les changements climatiques. C'est pourquoi les mécanismes comme la REDD (Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts) et bien d'autres apparaissent comme des opportunités de cristallisation et de valorisation du rôle des femmes et des populations indigènes dans la conservation de la biodiversité des écosystèmes de la planète. Mais si elles ne sont pas éduquées et intégrées dans les processus (en amont et en aval) de conception et de mise en œuvre de ces mécanismes, ceci accentuerait sans doute les inégalités, retarderait durablement leur autonomisation économique et par conséquent aggraverait davantage leurs vulnérabilités face aux changements climatiques. Dans l'optique de la réduction de ces vulnérabilités, l'inégalité de genre ne favorise pas une adaptation efficace aux changements climatiques.

4. Genre et développement durable : jamais l'un sans l'autre

Le rôle crucial que jouent les femmes dans la consommation et la conception de modèles de production, sans oublier leurs « connaissances traditionnelles » peut contribuer au développement durable et à la conservation de la biodiversité. Le Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) a élaboré depuis 2007 un référentiel d'actions où la promotion de l'égalité de genre apparaît comme socle de l'atteinte des objectifs de ladite convention et où la démonstration des bénéfices de la perspective Genre dans la conservation de la Biodiversité, l'utilisation durable et le partage équitable des revenus issus de l'exploitation des ressources génétiques est un des objectifs visés. La durabilité des initiatives de développement dépend aussi de l'intégration du genre dans les considérations de bases de ces initiatives. « Genre » et « développement durable » doivent ainsi aller de paire en vue de l'aboutissement à un monde juste, où prévaut l'équité, où les vulnérabilités diverses dépendantes du sexe sont réduites et où la capacité de résilience et/ou de résistance aux grandes menaces de la vie est élevée.

5. Culture : un socle pour le développement

Dans plusieurs régions du monde, les femmes et les jeunes filles sont l'objet d'exclusions diverses. Cependant, l'ensemble des données et connaissances acquises et transmises par celles-ci aux futures générations contribue même à petite échelle au développement. Les pesanteurs socioculturelles à l'origine de ces discriminations doivent impérativement céder la place à une culture du respect de celles-ci, doublée de la promotion de leurs capacités de leadership social. Les médias doivent accompagner ces efforts, en raison de leur rôle incontournable dans la structuration des représentations sociales.

6. Comment renforcer le rôle des femmes rurales comme agents de changement et garante du développement durable?

Il est aujourd'hui vital d'apporter un soutien indéfectible aux femmes rurales dont la contribution en tant que « moteur de changement » et socle du développement économique et social est indubitable. À cet effet, il serait souhaitables qu'à l'échelle globale, les hiérarchies décisionnelles prennent ou intègrent les mesures suivantes :

- les politiques, les lois et autres textes réglementaires, les projets, les programmes relatifs aux initiatives de développement durable et de gestion durable des ressources doivent s'assurer de la prise en compte effective du rôle clé des femmes en tant qu'agents de production, en tant qu'entrepreneurs (dont la ressource principale est constituée des ressources naturelles) et en tant que moteur de développement; ceux-ci doivent s'assurer du financement des projets et programmes qui visent un renforcement des capacités des femmes en matière de gestion durable des ressources naturelles.
- afin de rendre la contribution des femmes plus ostensible, il faut leur garantir outre le droit d'usage, la propriété des espaces cultivables et partant des forêts communautaires, des équipements modernes, et des allocations financières;
- prendre en compte la voix des femmes rurales en vue d'intégrer les aspects genre : pour cela, des plateformes doivent être stimulées et construites pour leur permettre de participer aux concertations locales, régionales, nationales et globales sur la sécurité alimentaire, l'agriculture, le développement durable, l'environnement (évaluation environnementale) et l'adaptation au changement climatique;
- compte tenu du fait que l'autonomisation des femmes n'est pas exclusivement une affaire de femme, il est important d'impliquer davantage les hommes au dialogue sur l'équité Genre afin de faire de ces derniers des artisans efficaces de la promotion des droits et de l'égalité de Genre gage du développement durable.

Conclusion

La prise en compte du genre doit faire partir des préoccupations transversales de toute initiative de développement durable et de gestion durable des ressources. Les enjeux globaux sur le genre des mécanismes et processus de gestion durable pour le développement durable sont bénéfiques et capitalisables dans tous les cas à condition d'une intégration continue/ progressive et d'une prise en compte effective du genre pour garantir la durabilité dans ces processus et mécanismes.

Les capacités d'interventions, d'actions, le déterminisme et le leadership jusqu'aujourd'hui démontré des femmes sont essentiels et indispensables pour le développement durable.

Références

AOAEE, 2011. Association Ouest Africaine pour l'Évaluation Environnementale. Guide technique pour l'implication du genre dans les processus d'EIE, d'audiences publiques et des plans de recasement. République du Bénin.

Brundtland, 1987. Rapport de la Commission mondiale sur l'Environnement et le développement; « *notre avenir à tous* », Norvège.

Convention pour l'Élimination de toutes formes de Discrimination à l'Égard des Femmes, Organisation des Nations Unies, 1979.

Convention sur la Diversité Biologique (CDB), 2007.